

Droit social vers Droit médical ?

Par **Himoa**, le **30/06/2015** à **09:52**

Bonjour,

Je pense que le titre de mon post peut paraître ... étrange mais je vais m'expliquer évidemment.

Je passe en L3 l'année prochaine et je suis à Nantes, je pense prendre la filière générale par ailleurs, pour être sûre de pouvoir tout aborder.

J'aimerais faire un parcours de droit social mais j'ai vu que celui-ci pouvait mener à exercer du droit de la santé ce qui m'attire un peu, mais je crois que c'est du droit public..

Je voulais savoir si faire un master 1 puis un master 2 en droit social peut me permettre de me spécialiser dans ce domaine ou non ? Je pose la question car, à Nantes, il y a seulement ce master la, et je veux rester à Nantes ...

Merci de vos réponses ;)

Par **bulle**, le **02/07/2015** à **07:31**

Bonjour,

Selon moi le droit social ne mène pas vraiment vers le droit de la santé, ce sont deux disciplines différentes. A la rigueur cela peut en effet mener vers le droit de la sécurité sociale.

J'attire votre attention sur le fait que le droit médical est un secteur très peu porteur et très bouché car trop spécialisé.

Par **Yn**, le **02/07/2015** à **09:40**

Je rejoins *bulle*, deux disciplines différentes. Le droit social est un droit "constant" sur les débouchés, les juristes en droit social sont recherchés par les entreprises, les cabinets, etc. Tous les juristes spécialisés que je connaissais ont rapidement trouvé des stages et, surtout, des emplois après leur M2. Ce n'est pas le milieu que je connais le plus, mais ça reste une

valeur sûre.

Le droit de la santé, je connais moins. Je sais que des M2 existent, qui sont d'ailleurs plutôt bien réputés, mais qui s'inscrivent dans une optique concours (notamment toutes formations en lien avec EHESP, inspecteur de la santé publique, directeur d'hôpital, etc.)

Par **Himoa**, le **02/07/2015** à **10:10**

Merci pour vos réponses ;) cela m'aide énormément dans mon orientation